

**ALLOCUTION DE JEAN-LUC RIGAUT - MAIRE D'ANNECY
A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE L'OPERATION
ANNECY VILLE DES ALPES 2012
LE JEUDI 2 FEVRIER 2012 A 16H
AU GRAND SALON**

- M. Hubert Buhl, Président de l'Association « Ville des Alpes de l'Année »,
- Mme la Conseillère Régionale déléguée au Tourisme, Claude COMET,
- M. Bojan SEVER, Maire d'Ildrija, Ville des Alpes de l'année 2011,
- Mme Herlin, Maire -Adjoint à Chambéry,
- Messieurs les Membres du Jury,
- Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Annecy va recevoir cette année l'honneur et la charge de porter le label Ville des Alpes. Nous reprenons le flambeau après nos devancières qui ont effectué un travail remarquable, je salue la présence du Maire d'Ildrija, en Slovénie, qui nous transmet aujourd'hui officiellement le label Ville des Alpes de l'année.

L'un des buts principaux de l'Association Ville des Alpes de l'année est de renforcer l'identité alpine, impliquer les habitants de ses territoires et de consolider les liens entre les villes échangeant sur leurs pratiques de développement durable.

A ce titre, l'implication de la Ville d'Annecy ne date pas d'hier. O parle beaucoup bien sûr de la préservation et de la reconquête des eaux du Lac d'Annecy, et dans bien d'autres domaines la Ville d'Annecy s'est distinguée par ses pratiques d'excellence, en terme de biodiversité, de diminution radicale de l'emploi des phytosanitaires dans ses espaces verts, ou encore en terme d'aménagement urbain, de construction de logements sociaux à consommation énergétique la plus faible possible.

C'est tout naturellement que la Ville d'Annecy vient d'engager sa démarche pour l'écriture de son Plan Climat, s'est fait plus qu'une réputation, un nom dans le domaine du développement durable.

Je laisserai le soin à Thierry Billet, Maire-Adjoint en charge de l'Environnement, de vous présenter les liens entre l'Association des Villes des Alpes de l'année, la Convention Alpine, l'Alliance des Villes des Alpes... Si Annecy Ville des Alpes 2012 est un moment de rencontres et d'échanges avec les villes de l'arc alpin qui vivent les mêmes conséquences du réchauffement climatique, qui vivent les mêmes difficultés d'adaptation et en même temps qui ont les mêmes impératifs de maintien de la qualité de vie sur leurs territoires aussi magnifiques que ceux des Alpes, c'est aussi un moment de partage avec nos populations et d'appropriation des thématiques que nous avons choisi de porter durant cette année.

Deux thématiques principales sont à l'honneur : l'eau, en relation avec la gestion du lac et la restauration des roselières, et le climat en lien avec le Plan Climat de la Ville et la construction de notre futur éco-quartier. Autour de ces grandes thématiques vous retrouverez un programme complet d'activités culturelles, sportives et de conférences, des rendez-vous tout au long de l'année que vous pourrez retrouver dans un fascicule programme, mais également inséré dans le guide des événements de l'année.

En plus de ces deux thématiques, la Ville souhaite travailler autour de la culture alpine et

du patrimoine, l'un des objectifs de l'Association Ville des Alpes de l'année. Il s'agit de conservation et de mise en valeur du patrimoine traditionnel, mais aussi de liens avec la culture moderne, avec les autres régions, de renouvellement et de métissage. Vous vous en doutez, de nombreuses associations ont été sollicitées pour animer ce projet. Nos magnifiques sociétés savantes apporteront un éclairage historique sur la dimension alpine au travers de conférences, un travail sur l'identité alpine sera réalisé auprès de lycéens avec le réseau Empreintes et conduira à la création d'un court métrage. Enfin, un projet musical est en cours d'élaboration avec l'association Terre d'Empreintes, les chorales et les joueurs de cors des Alpes.

Dans tous les volets des animations proposées, je dois signaler la présence de nombreux partenaires, des associations comme des collectivités publiques qui, à nos côtés, vont faire vivre cette année 2012 au rythme d'Annecy Ville des Alpes. Qu'elles en soient ici collectivement et individuellement remerciées. Je sais ce que cela représente et je sais le travail de chacune des équipes qui sont à nos côtés.

Je veux également en lui passant la parole remercier l'implication de Thierry Billet sur ce dossier et souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une très bonne année des Alpes 2012.

Jean-Luc Rigaut.

Discours de M. Hubert Buhl, président de l'association internationale « Ville des Alpes de l'année »

Monsieur le Maire,
Chers invités,
Chers représentants des « Villes des Alpes »,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue en tant que président de l'association « Ville des Alpes de l'Année ». Permettez-moi, avant d'aborder la distinction elle-même, de remercier au nom de tous les membres de notre association mais aussi de notre secrétariat, la ville d'Annecy pour son hospitalité et son accueil chaleureux.

Ce sont votre histoire si intéressante, votre façon de vivre, la vieille ville si pittoresque et la situation si près du lac qui nous ont tellement plus. Par ailleurs, vous avez réalisé la combinaison gagnante et combien importante de nos jours entre le tourisme et la protection de l'environnement et de l'eau.

Soyez donc remerciés une nouvelle fois pour le privilège d'être les invités dans votre si belle ville.

Que représente notre association « Ville des Alpes de l'Année » ?

Cette association a vu le jour en 1997 à l'initiative de Gerhard Leeb, à Villach en Autriche. Elle représente l'association des villes alpines qui ont reçu la distinction « Ville des Alpes de l'Année ».

Notre association poursuit les objectifs suivants :

- Eveiller la prise de conscience vis-à-vis des Alpes,
- Faire participer les populations,
- Renforcer les liens avec la région,
- Aménager un avenir durable,
- Elargir la coopération.

Annecy est la quinzième ville qui reçoit le titre « Ville des Alpes de l'Année » et la troisième ville française, après Gap et Chambéry, à être distinguée de la sorte.

Qui reçoit la distinction « Ville des Alpes » ?

Ce titre est décerné aux villes alpines qui s'engagent avec force en faveur d'un développement durable dans le cadre de la mise en œuvre concrète de la Convention des Alpes.

Cette convention est un accord international signé en 1991 entre les pays riverains des Alpes de l'Union Européenne.

Le principal objectif de la Convention des Alpes est l'aménagement durable de l'espace vital des Alpes ainsi qu'un développement durable dans les domaines de la culture, de la protection de l'environnement, du tourisme et des loisirs, de l'énergie et des déchets afin d'assurer un bon équilibre entre l'homme et la nature.

C'est dans les villes alpines que la Convention des Alpes peut être mise en œuvre de façon concrète étant donné que les 2/3 de la population alpine vit dans les régions urbanisées qui ne représentent que 40 % de la surface totale de l'arc alpin.

C'est ici que coexistent l'espace rural avec l'activité urbaine. Les villes alpines doivent œuvrer à cette interface pour y apporter équilibre, sensibilisation et aménagement exemplaire.

C'est un jury international qui propose le titre « Ville des Alpes de l'Année ». Ce jury est composé de représentants des organisations suivantes :

- M. Gerhard Leeb de Villach, Autriche, de pro vita alpina-international, pro vita Autriche et Haut Adige
- M. Norbert Weixelbaumer (professeur) de Vienne, Autriche de la CIPRA International
- M. Antonio Zambon de Budoia, Italie pour le réseau des communes « Alliance dans les Alpes ».

L'assemblée des membres de notre association décide quelle sera la ville lauréate qui reçoit le titre « Ville des Alpes ».



Pourquoi Annecy reçoit le titre « Ville des Alpes de l'Année » ?

Voici la motivation exprimée par le jury :

- Le développement culturel et le rôle de la ville pour la région en Haute Savoie,
- L'initiative pour améliorer l'efficacité énergétique et celle du bilan CO2,
- Les efforts pour améliorer les transports publics des personnes,
- L'optimisation de la gestion des déchets,
- La mise en œuvre des mesures de protection de l'eau dans le traitement des eaux usées et de l'alimentation en eau potable,
- Les efforts dans le domaine de la biodiversité urbaine,
- Un des points forts de la ville et de son agglomération est la gestion pratique de la ressource de l'eau. Non seulement dans ces aspects culturels mais aussi dans les applications factuelles et pratiques la ville d'Annecy fait face aux défis essentiels d'une manière exemplaire pour l'ensemble des centres urbains et lacustres à l'intérieur du périmètre de la Convention des Alpes.
- Nombreux sont les projets qui témoignent d'un engagement de la ville d'Annecy dans la mise en œuvre réussie de la Convention des Alpes par les « Ville des Alpes de l'Année ».
- Ces projets sont suivis avec un intérêt certain par les Villes de Alpes de l'Année ; ils servent de multiplicateur aux villes membres de l'association et au-delà de notre réseau. Ces exemples réussis sont présentés aux autres acteurs engagés de l'arc alpin en faveur du projet européen « ALPSTAR » pour lequel notre réseau « Villes des Alpes » assure une contribution majeure dans la réduction des émissions de CO2 et dont les villes tirent des nombreux retours d'expérience.

Félicitations à l'attention d'Annecy

La belle ville d'Annecy située en plein paysage alpin sur la rive nord du lac d'Annecy a devant elle une année riche en événements médiatiques et internet où Annecy sera régulièrement au centre des intérêts.

Annecy et la Haute Savoie profiteront de l'ensemble des projets et initiatives lancés au cours de cette année festive et qui vont se poursuivre dans les années à venir.

Mais Annecy doit, tout comme les autres villes lauréates avant elle, se préparer à une année de travail et d'efforts budgétaires. Mais ces efforts se verront récompensés comme un gain pour toute la population et un sentiment de fierté entre les habitants de la ville !

L'association « Ville des Alpes de l'Année » tient à remercier Annecy pour son engagement particulier.

L'association attend avec impatience les initiatives d'Annecy et un programme aussi excitant qu'intéressant qui vont également influencer le futur développement de la ville.

Nous, villes alpines, avons une grande responsabilité vis-à-vis de cet espace alpin unique que nous devons conserver et préserver pour nos enfants et petits-enfants. La ville d'Annecy accepte cette responsabilité et devient comme « Ville des Alpes 2012 » l'exemple à suivre pour un avenir viable dans les villes alpines.

Nous sommes arrivés à Annecy avec de grandes attentes. La distinction « Ville des Alpes de l'Année » ne récompense pas seulement les accomplissements du passé. Elle doit aussi être l'aiguillon d'une politique annécienne pérenne en faveur des futures générations.

Au nom de notre Association et du Jury je souhaite à Annecy plein d'énergie et de persévérance ainsi que beaucoup de succès en cette année 2012 « Ville des Alpes », puis au cours des années à venir.

Remise de la distinction Ville des Alpes et d'un petit souvenir de la ville de Sonthofen, « Ville des Alpes 2005 »

Hubert Buhl

Président de l'Association « Ville des Alpes de l'Année »

Maire de la ville de Sonthofen



Monsieur le Maire,

Monsieur le Président de l'Association « Ville des Alpes de l'année »,

Mesdames et Messieurs,

Permettez moi de vous présenter les meilleures salutations de la part d'Idrija, une ville âgée de plus d'un millénaire, qui s'est développée et construite au cours des siècles au-dessus d'un sous-sol riche en mercure. La ville d'Idrija, très fière de son industrie minière, recherche aujourd'hui de nouvelles possibilités afin de développer une industrie moderne, basée sur une technologie à long terme, respectueuse de l'environnement et de la population, ainsi que des activités complémentaires et le tourisme.

Nous nous sommes toujours efforcés, également au cours l'exploitation des mines à Idrija qui fut une période pleine de conséquences pour l'environnement et la population du fait de l'activité, d'alléger ces fardeaux du mieux possible, à l'aide du développement technologique, par l'introduction de soins de santé innovants et par la protection de l'environnement. Nous continuons dans cette tradition, d'autant plus que les nouvelles sciences et techniques nous facilitent la tâche et nous permettent de l'accomplir.

La décision d'adhérer aux objectifs de la Convention alpine était par conséquent une évidence, tout comme l'effort de se faire reconnaître par l'Association Ville des Alpes de l'année et d'être admis au sein du regroupement en tant que partenaire à part entière.

Nous tenons par ailleurs à remercier le Secrétariat et le président de l'Association d'avoir accordé une opinion favorable à nos orientations et d'avoir élu la ville d'Idrija « Ville des Alpes de l'année 2011 ».

Nous avons l'honneur de faire partie de ceux qui s'engagent pour l'avenir de notre continent et de notre planète, et nous sommes reconnaissants d'avoir eu l'opportunité de profiter pleinement de cette distinction afin d'obtenir des aides nécessaires de la part de l'Etat et de l'Union européenne pour réaliser des projets engagés au cours de l'année 2011.

Le projet le plus important pour Idrija, qui est actuellement en cours de réalisation, fait justement parti de l'un des fondements du développement durable : il s'agit de la construction de la nouvelle installation de distribution d'eau, qui assurera des quantités suffisantes d'eau potable et saine à la Ville, ainsi qu'à deux autres communes. Elle remplacera la source d'eau fortement exposée à la pollution, du fait de la couche de terrain carstique supérieure. La qualité de l'eau n'était donc pas du niveau attendu pour un Etat alpin. Le projet ne coûte pas moins de 2 130 000 euros, dont deux tiers seront accordés par l'Union européenne et une autre partie financée par l'Etat slovène.

Le développement continu du marché municipal, qui bénéficie certes d'un investissement financier plus modeste, mais qui est un projet tout aussi important pour la ville d'Idrija, a débuté il y a quelques années et a été bien accueilli par la population. L'emplacement initial était uniquement réservé à la ventes de produits locaux. Il est devenu, au cours de ces deux dernières années, un lieu où se mélangent différentes activités étroitement liées au marché. Il ne s'agit plus uniquement d'un lieu de rencontre entre consommateurs et marchands ; c'est aussi une scène ouverte pour différentes présentations ou manifestations, telles que des cours de cuisine, ou encore un espace commun destiné aux diverses activités agricoles.



Outre ces deux projets clés, d'autres événements ont eu lieu au cours de l'année « Idrija Ville des Alpes 2011 ». Deux documents importants, à savoir la Stratégie innovante du développement durable et le Projet énergétique local, ont ainsi été élaborés et adoptés. Ils continuent à tracer de manière solide le développement futur d'Idrija, qui se veut respectueux à la fois de l'environnement et de la population. Puisque la Slovénie a présidé la Convention alpine l'an passé, la Ville d'Idrija a été associée à ces projets. La participation du ministre de l'environnement à la cérémonie d'inauguration et de remise du titre a prouvé que l'Etat a conscience de l'importance de cette distinction et des engagements liés à ce titre. Mis à part cette cérémonie, nous avons de nombreuses autres manifestations, au cours desquelles nous avons habilement entrelacé les idées que nous voulions mettre en œuvre en tant que Ville des Alpes à une communication internationale. L'ensemble des manifestations a été un franc succès, en attirant un public nombreux et international.

Malheureusement, nous n'avons pas réussi à établir de collaboration avec les différentes Villes des Alpes de l'année, que ce soit sur des projets ou des manifestations. Leurs représentants ont participé, en tant qu'invités, à nos festivités, mais il n'y a eu ni volonté, ni énergie, ni les moyens financiers pour mettre en place une véritable collaboration. Il conviendrait, à l'avenir, d'encourager d'avantage ce genre de collaborations, grâce auxquelles il serait possible d'améliorer l'échange actuel de bonnes pratiques entre les villes alpines.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir reçu le soutien des différents établissements et entreprises de notre ville, et surtout de la population, qui se sont engagés dans l'organisation et la participation aux différents événements. C'est avec grand plaisir que nous avons constaté que les idées véhiculées par la Convention alpine étaient ancrées depuis toujours dans la manière de vivre des habitants d'Idrija. Nous avons toujours vécu de cette manière spontanément et c'est l'unique façon dont nous pouvons continuer à la concevoir.

Nos ancêtres nous ont légué un riche patrimoine, que nous apprécions et respectons. Nous le conservons afin qu'il garde sa valeur, et qu'il nous permette de confirmer la distinction EDEN (« destination touristique d'excellence ») qui a été remise à Idrija en 2011 par la Commission européenne.

L'un des fer de lance de ce patrimoine est la dentelle. Ces fils, entrelacés fermement mais toujours avec une sensibilité raffinée et une énergie positive, créent continuellement de nouveaux échantillons. Ils sont très variés, mais révèlent chacun leur propre beauté, et démontrent une durabilité et une fermeté sous leur apparente fragilité.

Tels sont aussi les liens tissés par Idrija. L'année 2011 a permis à la ville de façonner activement la dentelle des villes alpines, dans laquelle sera également entrelacé ce soir la fil créateur de la magnifique ville française d'Annecy.

Monsieur le Maire, je suis convaincu que vous êtes fier de votre ville, et vous avez toutes les raisons de l'être. Il en va de même pour votre adhésion à l'Association Ville des Alpes de l'année, qui vous offre de nouvelles possibilités de développement.

Que le salut des mineurs d'Idrija „Srečno!“ (Bonne chance!), vous aide à profiter de la meilleure façon possible des opportunités qui vous seront offertes en cette année festive.